

La condition inhumaine

L'œuvre fleuve de Victor Hugo met le génie littéraire au service de la défense d'une humanité broyée par l'injustice. Elle donne une postérité aux damnés de la terre et de la mer. Leurs cris n'ont pas fini de résonner.

RÉCIT

PASCAL MARTIN

En 1848, Victor Hugo monte à la tribune de l'Assemblée nationale constituante. Il lance aux parlementaires de la toute neuve Deuxième République française : « Le XVIII^e siècle a aboli la torture, le XIX^e siècle abolira sans doute la peine de mort. »

Chez Victor Hugo, Robert Badinter aime retrouver l'étincelle du combat qu'il a emporté il y a tout juste quarante ans alors que la peine de mort trouvait encore un large appui dans l'opinion publique française. Le 9 octobre 1981, le *Journal officiel* publiait la loi qui abolissait la peine capitale. L'avocat Badinter devenu garde des Sceaux venait de gagner sa plus belle plaidoirie, une victoire emblématique de l'ère Mitterrand. Lors de récentes commémorations organisées au Panthéon, Emmanuel Macron s'est engagé à « relancer le combat pour l'abolition universelle », au plan mondial donc, avec une « rencontre au plus haut niveau », début 2022.

Ce n'est bien sûr pas Victor Hugo qui a « inventé » l'abolition de la peine de mort. Il est question de tordre le cou à l'application la plus extrême de la loi du Talion depuis le milieu du XVIII^e siècle, moment où le juriste Cesare Beccaria Bonesana mit en doute l'efficacité de l'exécution capitale dans *Des délits et des peines*. « Il me paraît absurde que les lois, qui sont l'expression de la volonté publique, qui détestent et punissent l'homicide, en commettent un elles-mêmes, et que pour éloigner les citoyens de l'assassinat, elles ordonnent un assassinat public », écrit ce Milanais qui préfère l'esclavage perpétuel à la mort. L'idée fait son bonhomme de chemin dans différents cénacles. En 1768, le grand-duc de Toscane abolit la peine capitale. Le royaume de Tahiti en fera de même en 1824.

« Le signe spécial et éternel de la barbarie »

Mais la France du docteur Guillotin, elle, n'est pas près de ranger la « veuve » au musée. Le 15 septembre 1848, lorsque Victor Hugo prononce son discours abolitionniste devant la Constituante, la peine capitale va de débats en déboires. Le moment est néanmoins important car il s'agit de donner à la (très brève) Deuxième République sa Constitution : « Qu'est-ce que la peine de mort ? », lance à ses pairs l'écrivain devenu parlementaire. « La peine de mort est le signe spécial et éternel de la barbarie. Partout où la peine de mort est prodiguée, la barbarie domine ; partout où la peine de mort est rare, la civilisation règne. Ce sont là des faits incontestables. » Hugo reproche à ses opposants de vouloir continuer à exécuter les criminels de droit commun. « Je vote l'abolition pure, simple et définitive de la peine de mort », conclut-il.

Cet engagement n'a rien de neuf pour l'écrivain français. En 1829, Victor Hugo écrit *Le dernier jour d'un condamné* qu'il renonce d'abord à signer. En un long monologue intérieur, le meurtrier qui attend le bourreau livre ses souvenirs, ses angoisses, ses regrets, ses souffrances, son rejet au ban de l'humanité. C'est en traversant peu auparavant la place de l'Hôtel-de-Ville, à Paris, où le bourreau graissait la guillotine en prévision d'une exécution, que l'auteur a conçu ce roman à thèse, descendu par une partie de la critique, salué en revanche par Sainte-Beuve et Alfred De Vigny. La force de son plaidoyer réside dans le choix d'avoir anonymisé le personnage du condamné, un homme comme les autres livré à la mort pour un

crime quelconque, ce parti pris renvoyant le lecteur aux grands principes plutôt qu'au simple récit. Hugo veut servir l'universel.

Victor même pas mort

Victor Hugo est né le 26 février 1802 à Besançon et mort le 22 mai 1885 à Paris. Poète, dramaturge, écrivain, romancier et dessinateur romantique français, il reste dans nos souvenirs comme ce grand-père immortalisé par Nadar, lourd d'une vie de convictions et de travail.

Et pourtant, Victor n'est pas mort. Ses craintes et ses combats assurent le relais posthume. En témoigne ce sondage Ipsos/Le Monde qui, en 2020, donnait 55 % de Français favorables au rétablissement de la peine capitale. Depuis, Eric Zemmour leur a donné raison, même s'il estime qu'il y a tout de même d'autres priorités. « Je ne pense pas qu'on ait bien fait d'abolir la peine de mort. Philosophiquement, j'y suis favorable », tranche le polémiste.

Aujourd'hui, *Le dernier jour d'un condamné* est toujours étudié dans les lycées français. L'œuvre présente l'avantage d'être accessible par sa concision, là où *Les misérables* pèsent leurs 365 chapitres, un par jour. Les deux récits poursuivent cependant un objectif commun. « Dans ses romans », explique Jean-Marc Hovasse, qui a consacré une ample biographie à l'écrivain français, « l'ambition est de s'adresser à tout le monde, aux érudits comme à ceux qui ont un accès plus limité à la culture. Le but de Victor Hugo a toujours été d'élever le niveau de ses lecteurs. Enormément d'ambition est venue de son humanisme. Il était contre la littérature de pur divertissement, même s'il en connaissait les ficelles. »

Ses livres se sont énormément vendus de son vivant et par la suite, avant que le cinéma ne prenne le relais. En 1956, le réalisateur Jean Delannoy donne une nouvelle jeunesse à *Notre-Dame de Paris*, avec pour acteurs principaux Gina Lollobrigida et Anthony Quinn. La musique, la comédie musicale, le théâtre, des jeux vidéos : tous récitent aujourd'hui du Victor Hugo, adaptant au fil des années cette œuvre aux airs de conte défait, mêlant critique sociale et héroïc fantasy dans l'ostentation d'un amour difforme.

En 2019, l'incendie de Notre-Dame a remis le roman de Victor Hugo à l'honneur. 40.000 euros ont été récoltés grâce à la vente de l'édition Gallimard du classique hugolien et donnés à la reconstruction de la cathédrale gothique. L'histoire renvoie ainsi ses balles. En 1831, alors que paraissait *Notre-Dame de Paris*, Hugo critiquait le sort réservé au monument parisien. « C'est ainsi qu'on agit depuis tantôt 200 ans avec les merveilleuses églises du Moyen Âge », écrivait-il. « Les mutilations leur viennent de toutes parts, du dedans comme du dehors. Le prêtre les badigeonne, l'architecte les gratte, puis le peuple survient, qui les démolit... »

Hugo défenseur du patrimoine, défenseur des petits et des opprimés, défenseur de l'âme humaine. Hugo le réaliste-idéaliste, le romantique, le croyant. Hugo l'auteur pulsionnel d'une œuvre romanesque ambitieuse, d'une poésie lyrique, de romans à thèse, de pièces de



Les livres de Victor Hugo se sont énormément vendus de son vivant et par la suite. Ici, une caricature faite par Armand Vaché, éditée à Bruxelles par Lyon-Claesen en 1876. © DR.

théâtre (*Cromwell*, *Hernani* ou encore *Ruy Blas*), de mémoires et de carnets de voyage. Hugo raconte, digresse, s'emporte. Hugo est une bête de travail littéraire.

De l'écriture à la politique

En 1848 toutefois, il passe de l'écriture à la politique. Elu parlementaire, il appuie la candidature de Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la Deuxième République. L'homme qui se revendique de la descendance de Napoléon I^{er} lui paraît alors « distingué et intelligent ». Ce sont les premières élections depuis 1792 à se dérouler au suffrage universel masculin. Et comme Victor Hugo tient le vainqueur d'Austerlitz pour un héros et

un génie – son père Joseph Léopold Sigisbert Hugo a été maréchal de camp sous le Premier Empire –, il soutient logiquement le dernier prince impérial Louis-Napoléon Bonaparte à la présidence de la République. Pari gagné. Mais rapidement la brouille s'installe entre le parlementaire et le nouveau chef de l'Etat, peut-être en raison de dissensions sur l'enseignement. Contre l'Eglise et ses soutiens, Hugo défend l'école laïque. Hugo le conservateur se fait de plus en plus progressiste.

Après le coup d'Etat du 2 décembre 1851 qui fait de Louis-Napoléon Bonaparte le nouveau Napoléon III et marque l'avènement du Second Empire, Victor Hugo devient l'un de ses plus farouches opposants. Il doit se cacher et quitter la France pour la Belgique. Il est proscrit. On connaît la suite. Hugo s'installe à la Grand-Place de Bruxelles durant huit mois. Son premier pamphlet contre le nouvel empereur – *Napoléon Le Petit* – incite les autorités belges à lui demander de quitter le territoire durant l'été 1852. C'est le début de l'exil pour Jersey et Guernesey. Hugo ne rentrera en France qu'après la bataille de Sedan (1870) qui marque la défaite de la France face à la Prusse. C'est la fin du Second Empire et le début de la III^e République.

A plusieurs reprises, l'écrivain a parcouru la Belgique en tous sens, ponctuant ses visites de comptes rendus au style très hugolien. Mais c'est à Jersey, en 1852, qu'il écrit son célèbre poème *L'expatriation*. Waterloo et sa « morne plaine » tiennent la vedette dans ces vers passionnés bien qu'à cette époque, l'auteur n'ait toujours pas mis les pieds sur le champ de bataille.

« Waterloo ! Waterloo ! Waterloo ! morne plaine !

Comme une onde qui bout dans une urne trop pleine,

Dans ton cirque de bois, de coteaux, de vallons,

La pâle mort mêlait les sombres ba-

Janvier 2016. Un camp de Roms sous la passerelle du boulevard Ney, à Paris. 400 personnes vivent alors le long de cette ancienne voie de chemin de fer où le souvenir napoléonien tutoie une misère bien actuelle. © DR.